



## Facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie: le troisième rapport annuel montre qu'un soutien vital et concret continue d'être apporté aux réfugiés et à leurs communautés d'accueil

Bruxelles, le 12 avril 2019

**Le troisième rapport annuel sur la mise en œuvre de la facilité montre que des résultats substantiels ont été obtenus en ce qui concerne le soutien de l'UE aux réfugiés et aux communautés d'accueil en Turquie: 1,5 million de réfugiés ont bénéficié de transferts mensuels pour répondre à leurs besoins élémentaires, 5 millions de consultations pour des soins de santé primaires ont été organisées et 470 000 enfants ont pu fréquenter l'école.**

M. **Johannes Hahn**, commissaire chargé de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, a déclaré à ce propos: *«Le troisième rapport annuel montre que des résultats substantiels ont été obtenus en ce qui concerne la mise en œuvre de l'aide fournie par l'UE. L'UE a pleinement honoré son engagement de mobiliser 6 milliards d'euros et s'efforce de soutenir les réfugiés dans le besoin et d'assurer leur autonomie. Dans le même temps, nous nous employons à soutenir les communautés d'accueil et les institutions turques afin de garantir la durabilité de cette aide au-delà de la durée de vie de la facilité.»*

M. **Christos Stylianides**, commissaire chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, a déclaré ce qui suit: *«Le troisième rapport annuel sur la mise en œuvre de la facilité démontre clairement les résultats concrets de l'UE en matière de soutien aux réfugiés vulnérables en Turquie. L'aide humanitaire de l'UE contribue à subvenir aux besoins élémentaires de plus de 1,5 million de réfugiés et à leur permettre de vivre dans la dignité. Je suis fier des résultats que nous avons obtenus ensemble et nous restons déterminés à soutenir les personnes en détresse.»*

La mise en œuvre de la facilité s'est encore accélérée en 2018 et son budget de 6 milliards d'euros a désormais été pleinement mobilisé. Depuis le lancement de la facilité en mars 2016, 84 projets\* dans les domaines de l'aide humanitaire, de l'éducation, des soins de santé et de l'aide socio-économique ont fait l'objet de contrats et donnent des résultats concrets sur le terrain, améliorant la vie des réfugiés et des communautés d'accueil en Turquie. Plus de 2 milliards d'euros ont déjà été décaissés à ce jour.

### Des résultats solides dans le domaine de l'aide humanitaire

Depuis le lancement de la facilité, **45 projets d'aide humanitaire** ont été mis en œuvre par 19 partenaires et couvrent **les besoins élémentaires, la protection, l'éducation et la santé**. Le programme humanitaire phare de l'UE, le filet de sécurité sociale d'urgence (mis en œuvre en collaboration avec les autorités turques et le Programme alimentaire mondial) a continué de répondre aux besoins des réfugiés vulnérables; plus de **1,5 million** de personnes en ont bénéficié par l'intermédiaire du programme mensuel de transfert en espèces. L'accès aux systèmes d'éducation formelle a été facilité par le programme des transferts conditionnels en espèces pour les dépenses d'éducation; les familles de plus de **470 000 enfants** fréquentant l'école bénéficient d'une aide financière au titre du programme.

### Des résultats concrets en matière d'éducation, de santé et d'aide socio-économique

La facilité continue de **soutenir les perspectives à long terme** des réfugiés en Turquie, **que ce soit sur le plan socio-économique, éducatif ou encore des moyens de subsistance**. À ce jour, 26 projets ont fait l'objet de contrats dans le cadre du volet «Développement» et les progrès sont satisfaisants, deux contrats ayant déjà été achevés. La mise en œuvre du projet PICTES (Promouvoir l'intégration des enfants syriens dans le système éducatif turc) a permis à près de **400 000 étudiants** de participer à des **cours de langue turque**, à **43 000 étudiants** de bénéficier de cours de rattrapage et à **19 000 enseignants et administrateurs** de bénéficier d'une formation dans le cadre du projet. La facilité a également continué de soutenir des interventions dans le domaine de la santé; le projet SIHHAT (Améliorer l'état de santé de la population syrienne bénéficiant d'une protection temporaire et les services connexes) vise à garantir l'accès des réfugiés aux services de soins de santé. Plus de **2 500 membres du personnel médical** (dont 69 % sont des réfugiés syriens) ont proposé leurs services dans **178 centres de santé pour migrants**.

L'action menée en ce qui concerne les moyens de subsistance et le soutien socio-économique joue un

rôle clé dans l'intégration des réfugiés dans la société turque, favorisant l'indispensable cohésion économique et sociale. Des cours de langue turque, visant à réduire la barrière de la langue, qui constitue souvent un obstacle à une intégration effective, ont été dispensés, ainsi qu'un enseignement et une formation professionnels en vue de favoriser l'employabilité et l'intégration des réfugiés sur le marché du travail.

### **Progrès réalisés dans le cadre de la deuxième tranche**

Conformément aux orientations stratégiques arrêtées avec les États membres de l'UE et la Turquie, la programmation de la deuxième tranche est en bonne voie, l'accent étant mis sur le soutien à l'intégration socio-économique des réfugiés. Un contrat de 400 millions d'euros a déjà été signé en décembre 2018 et garantira que les enfants réfugiés en Turquie continuent d'avoir accès à une éducation inclusive et de qualité. Par ailleurs, un financement supplémentaire de 100 millions d'euros permettra d'amplifier les interventions dans les infrastructures scolaires. Deux appels à manifestation d'intérêt, respectivement de 465 millions d'euros et de 380 millions d'euros, ont également été lancés dans les domaines du soutien socio-économique et des infrastructures municipales. Les préparatifs en vue d'une aide supplémentaire dans les domaines du soutien socio-économique et de la santé se poursuivent en parallèle, un accent particulier devant être mis sur le passage d'un soutien sous forme de transferts en espèces vers l'autonomie et une participation active au marché du travail.

### **Contexte**

La facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie a été mise en place en 2015 pour répondre à l'appel du Conseil européen à la mobilisation de fonds supplémentaires substantiels pour aider les réfugiés syriens en Turquie.

Elle est dotée d'un budget total de 6 milliards d'euros (une première tranche de 3 milliards d'euros pour 2016-2017 et une deuxième tranche de 3 milliards d'euros pour 2018-2019). L'intégralité des fonds opérationnels de 3 milliards d'euros alloués à la facilité pour 2016-2017 ont été engagés et ont fait l'objet de contrats, avec 72 projets mis en œuvre et plus de 2 milliards d'euros déjà décaissés. Afin de garantir un soutien ininterrompu aux réfugiés, la Commission a proposé, en mars 2018, de mobiliser des fonds à la fois du budget de l'UE et des budgets nationaux des États membres, commençant dès 2018 par de nouvelles contributions de l'UE.

Sur le budget opérationnel de 3 milliards d'euros pour 2018-2019, 1,2 milliard d'euros a été engagé et 450 millions d'euros ont fait l'objet de contrats.

La facilité prévoit un mécanisme conjoint de coordination qui vise à faire en sorte que les besoins des réfugiés et des communautés d'accueil soient pris en compte de manière globale et coordonnée. Le but est d'améliorer les conditions d'accueil des réfugiés en Turquie dans le cadre de l'approche globale adoptée par l'UE pour faire face à la crise des réfugiés sur son territoire et en dehors de celui-ci.

### **Pour en savoir plus**

[Troisième rapport annuel sur la mise en œuvre de la facilité](#)

[Site web avec carte interactive des projets](#)

[FICHE D'INFORMATION: la facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie](#)

[FICHE D'INFORMATION: aide humanitaire aux réfugiés en Turquie](#)

\*À ce jour, 72 projets ont été mis en œuvre au titre de la première tranche et 12 ont fait l'objet de contrats au titre de la deuxième tranche.

IP/19/2091

Personnes de contact pour la presse:

[Maja KOCIJANCIC](#) (+32 2 298 65 70)

[Carlos MARTIN RUIZ DE GORDEJUELA](#) (+32 2 296 53 22)

[Alceo SMERILLI](#) (+ 32 2 296 48 87)

[Daniel PUGLISI](#) (+32 2 296 91 40)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)